



Communiqué de presse – Le 16 avril 2013

Débat national sur la transition énergétique : l'Alliance chaleur renouvelable prend position

Les acteurs des filières de la chaleur renouvelable se sont unis sous l'appellation *Alliance chaleur renouvelable* afin de prendre une position officielle commune sur l'importance de la chaleur renouvelable dans le succès de la transition énergétique...

Trois filières pour une alliance

Les acteurs des filières du solaire thermique, de la pompe à chaleur (aérothermie, hydrothermie et géothermie) et de la biomasse (chaudières et appareils indépendants) se sont unis sous l'appellation *Alliance chaleur renouvelable* pour faire part officiellement des enjeux spécifiques de la chaleur renouvelable dans le débat national sur la transition énergétique. *L'Alliance chaleur renouvelable* réunit ainsi, dans un groupement non formel, les associations et syndicats de filières AFPAC, AFPG, Enerplan et SER ainsi que le syndicat d'industriels Uniclimate.

Un vecteur incontournable de la transition énergétique

Alors que le secteur du bâtiment résidentiel-tertiaire représente 43% de la consommation finale d'énergie du pays, avec des besoins en chaleur prépondérants, il est essentiel de considérer la chaleur renouvelable comme un vecteur majeur et incontournable de la transition énergétique.

Les filières de la chaleur renouvelable présentent des atouts forts pour la ré-industrialisation du pays et le développement économique des territoires, avec :

- ✓ Son industrie, composée d'ETI mais surtout de PME et de TPE représentant le cœur du tissu productif français, à la fois en termes d'emplois, d'innovation et de capacité d'adaptation.
- ✓ La fabrication française, représentée par une centaine d'usines réparties sur le territoire national et une industrie qui est même exportatrice nette, comme c'est le cas pour le solaire thermique.
- ✓ Un chiffre d'affaires 2012 de 5,5 milliards d'euros et 42 000 emplois directs créés en France.
- ✓ Un coût relativement faible de soutien public : 266 millions d'euros en 2012.

Un potentiel de développement à soutenir

Pour réaliser pleinement le potentiel de développement de ses filières, *l'Alliance chaleur renouvelable* demande :

- ✓ Un soutien adapté, durable, stable et prévisible (tant pour les taux que pour les critères d'éligibilité des dispositifs de soutien) à l'horizon 2020, qui associe développement du marché et baisse des coûts.
- ✓ De la visibilité et de la communication à destination des particuliers et des décideurs ; des outils statistiques et d'observation pour mieux visualiser le secteur de la chaleur (et du froid) renouvelable et le rendre concret.
- ✓ Des moyens pérennes et structurés en R&D, avec une plateforme technologique dédiée à la chaleur renouvelable et un soutien de 14 millions d'euros /an.
- ✓ Des outils de type ingénierie financière et une implication des Régions.

Le bâtiment, un enjeu essentiel

Le secteur du bâtiment constituant l'enjeu principal des filières de la chaleur renouvelable, cette dernière doit jouer un rôle important, en particulier dans la rénovation du parc bâti en France, avec des mesures spécifiques :

- ✓ Une obligation d'EnR dans le plan de rénovation des 500 000 logements et pour le résidentiel collectif neuf.
- ✓ Un prêt à taux préférentiel dédié EnR.
- ✓ Pour le Fonds chaleur, un doublement de la dotation budgétaire avec un périmètre élargi.
- ✓ Une plus grande implication des banques afin de mieux porter l'offre auprès des particuliers et des décideurs.

Pour plus d'informations, le détail de la position prise par l'Alliance chaleur renouvelable est disponible sur les sites internet des membres du groupement : www.afpac.org ; www.afpg.asso.fr ; www.enerplan.asso.fr ; www.enr.fr ; www.uniclimate.fr.

Contacts presse

UNICLIMA : FactoMedia - Véronique Jeannin - 01 39 24 29 05 - presse@factomedia.fr

AFPAC : Secretariat de l'Afpac - 01.42.93.42.42- contact@afpac.org

AFPG : Virginie Schmidlé - 07 86 58 67 17- virginie.schmidle@afpg.asso.fr

ENERPLAN : Bérengère Grenier - 01 53 92 80 22 - berengere.grenier@vae-solis.com

SER : Françoise Jouet - 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47 - francoise.jouet@enr.fr